



Conseil local FCPE du collège Vaussenat

fcpevaussenat@gmail.com

à l'attention des services de la DSDEN

ce.ia38@ac-grenoble.fr

Objet : maintien des 19 divisions sur le collège d'Alleverd.

Mesdames, messieurs,

Ce courrier pour vous demander de maintenir comme par le passé 19 divisions sur le collège d'Alleverd.

En effet, dans vos premières estimations, vous nous aviez alertés sur le risque de passer en dessous des 120 élèves pour la section de 4^{ème}, effectif qui aurait alors justifié la fermeture d'une division pour cette section.

Cependant, actuellement, nous sommes au-dessus des 120 puisqu'à 121 voire 124 en intégrant comme il se doit les enfants nouvellement arrivés sur la région. Il paraît évident que ces enfants doivent être intégrés à leur collège de secteur.

D'abord pour des raisons pratiques, les transports en commun étant prévus uniquement pour les établissements de secteur dans notre canton. De par notre topographie et l'organisation des transports, être envoyé dans des établissements plus lointains induirait un temps de trajet vraiment conséquent ou une organisation familiale difficilement compatible avec les horaires qu'impose un emploi dans la région. Cela nous paraît de plus contradictoire avec votre dernière réforme qui préconisait un allègement de la journée des enfants.

Ensuite, pour des raisons humaines et sociales puisque ces enfants viennent d'autres régions de France et le collège de secteur reste le meilleur facteur de sociabilité et d'intégration dans une localité. Pour un jeune préadolescent en pleine construction, se sentir isolé au sein de sa propre commune pourrait nuire à son épanouissement, épanouissement nécessaire aussi à un bon parcours scolaire.

Enfin sur ce niveau, les classes actuelles avec des effectifs inférieurs à 30 sont déjà compliquées et nous le constatons lors des conseils de classe. Les observations et heures de colle sont nombreuses et des fiches de suivi sont mises en place. La concentration est difficile, l'écoute de l'autre, camarade ou professeur, est fastidieuse. Ces notions sont encore plus difficiles à travailler dans des classes top chargées.

Se basant entre autres sur ces éléments, l'équipe pédagogique s'apprête donc à reporter cette perte de division sur les classes de 5^{ème} (2017 - 2018) pour le bon fonctionnement de l'établissement. Cette décision n'est pas prise de gaieté de cœur puisqu'il faut privilégier la solution « la moins pire » pour une vision globale et collective mais cela se fait au détriment de nos futurs 5èmes. Les règles fixées par vous-mêmes pour des établissements classés B (- de 30 élèves par classe en 4^{ème}) n'ont certainement pas été choisies au hasard. Nous attirons aussi votre attention sur les élèves qui chaque année arrivent en cours d'année. Nos communes sont en pleine expansion/ construction et nous ne sommes pas à l'abri d'arrivée en cours d'année. Nous recevons aussi quasiment chaque année des élèves qui ont été exclus pour raison disciplinaire de leur établissement. Les intégrer dans des classes au deçà de vos recommandations ne sera pas acceptable, et certainement pas facteur de réussite ni pour eux ni pour les enfants déjà scolarisés dans l'établissement.

Nous vous demandons donc de bien vouloir revoir votre décision prise avec votre propre estimation de 118 élèves en prenant en compte ces éléments et que l'objectif que vous nous aviez vous-mêmes fixé (ne pas passer en dessous des 120) est bien atteint.

Dans l'attente de votre réponse que nous espérons favorable,

Le conseil local FCPE du collège Vaussenat.